

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-354-1926 mutations

n° 34-354-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mai 1926

Numéro JO
n° 354 du 31/05/1926

Date du numéro
31 mai 1926

TEXTE INTÉGRAL

le chef du bureau des finances est autorisé à emprover, à litre provisoire, M. Joseph Heibou, en qualité d'auxiliaire comptable, au salaire mensuel de 800 francs.